

PROCES VERBAL

Réunion de bureau

Lundi 15 décembre 2025 à 18H

Salle de réunion Communauté de Communes du Val d'Amour

Présents

Etienne Rougeaux	p
Virginie Pate	P
Alain Bigueur	P
Paulette Giancatarino	P
Philippe Brochet	P
Sandra Hählen	P
Stéphane Ramaux	P
Jean Marie Truchot	p
Jean Baptiste Chevanne	P
Christian Vuillet	Exc
Jean Théry	Exc

Pour avis technique

Rémi Gauthier	P
Elen Ledet	P

Virginie Pate est nommée secrétaire de séance.

1. Mobilités

Présentation du projet de service express régional métropolitain – SERM :

- Il s'agit d'une nouvelle échelle de réflexion sur les mobilités mise en place par l'Etat ;
- L'objectif est de travailler à l'échelle des bassins de vie ;
- 3 sont en cours de réflexion sur la région :
 - Autour de Besançon ;
 - Métropole de Dijon ;
 - Autour de Montbéliard ;
- L'objectif est de proposer un projet et de solliciter une labellisation SERM auprès de l'Etat ;
- Le projet est copiloté par l'Etat et par la région Bourgogne Franche Comté ;
- 4 axes sont définis :
 - Améliorer les mobilités du quotidien pour les usagers ;
 - Réduire les émissions de GES ;
 - Lutter contre l'autosolisme ;
 - Renforcer l'offre de transport en commun et favoriser le report modal ;
- Le bassin de vie délimité est à 35KM autour de Besançon ;

- Il y a des financements à la clé de la labellisation. Il n'y aura pas de financements pour tous les candidats.

Sandra Hählen : il vaut mieux être présent, même si l'on ne voit pas directement l'intérêt.

Stéphane Ramaux : Où vont les financements ?

Elen Ledet : le sujet est de savoir s'ils iront sur une structure spécifique ou sur les AOM existantes.

Région et Grand Besançon ne sont pas d'accord sur tout.

- 4 orientations sont retenues :
 - Communication sur l'offre existante, notamment via mobigo ;
 - Création d'un maillage d'aires de covoiturage et intermodalité ;
 - Aménagement des pôles de mobilités proposer une offre adaptée aux besoins des usagers ;
 - Développement des mobilités alternatives à l'autosolisme (hors covoiturage).

Etienne Rougeaux : la question des TER est elle posée à cet endroit là ?

Elen Ledet : c'est le lieu pour faire remonter les sujets. La région compte aussi se faire financer du matériel pour services complémentaires. C'est un vrai plus de réfléchir à une autre échelle avec d'autres territoires.

Etienne Rougeaux : Tout ce qui pourra étayer les projets de mobilités sur le Val d'Amour est à saisir. Se sera peut être l'occasion de faire un travail sur les TER, de réfléchir à l'offre de covoiturage, ...

Sandra Hählen : il vaut mieux travailler avec eux et être dans le tour de table.

- Pour développer le covoiturage, l'existence d'une aire ne suffit pas, il faut communiquer et animer.
- Le sujet des pôles de mobilités pourraient s'organiser sur Mouchard et MSV.

Etienne Rougeaux : pour le covoiturage, les aires sur terrains privés (notamment les parking de grandes surfaces) posent question.

- Les questions à venir :
 - Quelle sera la structure porteuse : le Grand Besançon souhaite un Syndicat mixte et la région non, estimant qu'elle a la compétence mobilité et qu'un Syndicat Mixte n'apportera rien.
 - Quel sera le financement du SERM : l'ingénierie est portée par la CAGB et l'AUDAB avec un financement Grand Besançon et Région.

Etienne Rougeaux : la compétence mobilité à la région est un faux débat. Les PNR sont de compétences région et sont portés par des syndicats mixtes par exemple.

Jean Marie Truchot : Il faudrait que Dijon et Montbéliard fonctionnent de la même manière.

2. Examen des rapports du conseil communautaire

2.1. Périmètre du SCoT

Avant de décider d'aller sur un SCoT, l'arrêt du périmètre est nécessaire. Nous sommes dans les travaux préparatoires du prochain SCoT.

Stéphane Ramaux : y a-t-il un impact avec la révision du PLUi ?

Etienne Rougeaux : non, c'est un système de poupée russes entre l'Etat / le SRADDET / le SCoT et le PLUi.

Virginie Pate : il y aura un impact en termes de temporalité.

Etienne Rougeaux : dans l'idéal il faudrait que la loi TRACE soit adoptée et que le SCoT soit engagé par la suite.

2.2. Création d'un syndicat mixte pour porter le SCoT

Le projet a été retravaillé. L'agglomération de Dole n'a pas la majorité sans les 3 EPCI rurales.

Ce qui est important est de créer un climat de confiance à 4, et éviter les votes clivants. Sur un SCoT nous devons être complémentaires.

Virginie Pate : Cela nécessitera des réunions en amont pour trouver des consensus.

Le sujet de créer un PETR en lieu et place d'un syndicat mixte est posé.

2.3. PSC

Nous avons toujours la question du niveau de participation de l'employeur. Il est rappelé que le niveau de participation à compter du 1^{er} janvier 2029 sera de 50%.

2.4. Acquisition terrain pour la STEP de Mouchard

L'achat du terrain se fera sous réserve des résultats de l'étude géotechnique.

Sandra Hählen : Que deviendra le terrain de l'actuelles STEP ? La commune envisagerait de faire une compostière sur le site.

Stéphane Ramaux : le terrain sera remis en état.

Jean Marie Truchot : la commune de Cramans est maintenant propriétaire de 2Ha en zone humide qui peuvent être mobilisés pour des compensations.

Stéphane Ramaux : Les problématiques de fuites sur les réseaux sont prises en charge par le délégataire et une amélioration des réseaux est en cours sur 80% des réseaux.

Paulette Giancattarino : une fuite sur la commune de Mont sous Vaudrey génère une grosse facture de plus de 10 000€.

Etienne Rougeaux : est-il possible de prendre en compte ces fuites pour les collectivités dans le cadre de la DSP ?

Stéphane Ramaux : le risque est que le délégataire répercute ce type de demande sur le contrat global.

La recherche de fuite nécessite beaucoup de recherches, de nuit.

Virginie Pate : quand il y a une extension privée qui demande un passage sur le domaine public comment cela se passe-t-il ?

Stéphane Ramaux: la cartographie réseau est en cours. Les extensions peuvent être à la charge du pétitionnaire.

2.5. OM

Le règlement est mis à jour pour intégrer les passages en C05. Etienne Rougeaux a précisé au président du SICTOM que le passage en C05 était une dégradation de service.

Le sujet de l'augmentation du tarif était en cours depuis plusieurs mois sans que la CCVA ne soit au courant. Politiquement on pouvait faire mieux.

Alain Bigueur: partage à 100% le constat. Les OM ne font qu'augmenter. Alain Bigueur n'est pas d'accord pour passer l'augmentation.

Philippe Brochet : rappelle que l'augmentation du SICTOM se répercute directement sur la CCVA, et le budget des OM sera déficitaire.

Alain Bigueur : demande à ce que le président du SICTOM vienne s'expliquer.

Virginie Pate : le sujet est déjà voté en SICTOM ?

Sandra Hählen : les élus en ont marre de se faire malmener pour les poubelles. Chaque semaine des rues complètes ne sont pas ramassées.

Alain Bigueur : le ramassage dépend des équipes.

Etienne Rougeaux : le président du SICTOM a informé que le SYDOM a des dépenses complémentaires.

La CAGD n'a pas vu le sujet de la C05 puisque les ramassages se font toujours de la même manière sur Dole.

Sandra Hählen : le sujet des bacs à verre est également un problème.

Etienne Rougeaux : on se retrouve devant le fait accompli et ce n'est pas satisfaisant.

Stéphane Ramaux : le sujet est l'anticipation. Si l'on avait su plus tôt on aurait pu réagir.

Etienne Rougeaux : notre rôle d' élu n'est pas de dire oui tout le temps. Nous pouvons aussi avoir un regard critique.

Alain Bigueur : peut-on faire une motion dans le compte rendu ?

Stéphane Ramaux : Jura nord et la Plaine jurassienne ont validé également ?

3. Economie

3.1. Demande d'aide aux salons

Hironwood fait une demande d'aide au salon pour un déplacement en Espagne.

Le bureau valide à l'unanimité l'attribution de l'aide au salon pour Hironwood.

4. Attribution de marchés

4.1. Marché PLUI

La commission MAPA propose l'attribution du marché à la société CITADIA, cabinet Lyonnais. Il a été proposé de passer un peu moins de temps sur le PADD et plus sur le zonage. Il a été également précisé que l'on attendait du bureau d'étude un accompagnement des décisions des élus.

Le bureau à l'unanimité suit l'avis de la commission MAPA et attribue le marché à la société CITADIA.

Le plan de financement du PLUi s'établit comme suit :

Dépenses	Action	Type de dépense	HT	TTC
Etudes	Mission d'accompagnement	Prestataire externe (5% actualisation/aléas)	185 729	222 875
	Etude stratégie foncière	AAP CEREMA	20 133	24 160
	Diagnostic agricole	Prestataire externe	8 573	10 287
	Mise à jour de la TVB	Temps de travail Interne	4 800	4 800
	Elaboration de la trame noire	Temps de travail Interne	6 960	6 960
Communication / concertation	Supports de communication	Prestataire externe/achat support	600	720
Coût procédure	Annonces légales	Frais	6 000	6 000
	Reproduction	Frais	32 000	32 000
	Indemnité commissaire enquêteur	Frais	22 000	22 000
TOTAL			286 795	329 802

Recettes

DGD	120 483€
FNADT / DETR	108 953 €
Autofinancement 20%	57 359 €

Le bureau valide à l'unanimité le plan de financement et autorise le président à solliciter les subventions au titre du FNADT.

4.2. Marché festival des Semeurs

La commission MAPA propose d'attribuer le marché à la compagnie Divertimento. Le bureau à l'unanimité valide la proposition de la commission MAPA.

5. Divers

5.1. Convention FREDON

La lutte contre l'ambrosie est une politique sanitaire importante. Les repérages de la FREDON sont intéressants.

Alain Bigueur : y a-t-il un bilan des pièges à Frelon ?

Sandra Hählen : les pièges de la communes sont tous cassés.

Le bureau valide à l'unanimité le renouvellement de la convention avec la FREDON pour une durée de 3 ans.

5.2. Salon de l'agriculture

Le département propose une participation financière des EPCI avec des entrées au salon et des invitations à une soirée festive en contrepartie. Quitte à mettre de l'argent, il serait intéressant d'avoir un stand départemental commun département / intercommunalités plutôt que des déplacements d'élus pris en charge. Par ailleurs, le salon aura lieu quelques semaines avant les élections.

Le sujet n'est pas tranché.

5.3. France services

La fréquentation de France Services est en très nette hausse par rapport à 2024.

5.4. ZAE Bel Air

Nous arrivons au bout de l'opération, et il faudrait avoir un bilan financier de l'opération. Par ailleurs, il serait nécessaire de savoir où en sont les contacts pour les acquisitions de parcelles.

Virginie Pate : SV Pro a été relancé. Vagne nous répond en janvier. Nous n'avons pas de nouvelles de SJBS.

5.5. Divers

Alain Bigueur : a rencontré La Poste. Les nouvelles de l'Etat ne sont pas très bonnes, car il réduit fortement les aides. Pour 2026 les aides sont maintenues. A termes il peut y avoir disparition des agences postales.

Musica'Loue est en difficulté. L'association demande un versement de 50% par anticipation de la subvention 2026. Il y a une baisse importante de notre participation du fait de la baisse des élèves à l'école de musique.

Etienne Rougeaux : nous payons la baisse démographique.

Virginie Pate : la manifestation organisée aux Salines en 2024 a-t-elle eu lieu ?

Alain Bigueur : Oui la manifestation a eu lieu. Nous avons du mal à avoir des retours y compris en commission.

Le bureau valide le versement de 50% de la subvention 2026.

La séance est levée à 19H40

Le Président

Etienne Rougeaux



La Secrétaire

Virginie Pate

